

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 août 2016
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dixième session
Point 34 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante et onzième année

**Lettre datée du 29 juillet 2016, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Arménie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué de presse du Ministère de la défense de la République du Haut-Karabakh en date du 23 juillet 2016 concernant la situation sur la ligne des contacts entre la République du Haut-Karabakh et la République d'Azerbaïdjan (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Zohrab Mnatsakanyan



**Annexe à la lettre datée du 29 juillet 2016 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Communiqué de presse

Situation sur la ligne des contacts

Tôt le matin du 23 juillet, le cessez-le-feu sur la ligne des contacts entre les forces armées de la République du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan a été violé 18 fois par l'armée azerbaïdjanaise. Elle a tiré plus de 200 coups de feu au moyen d'armes de différents calibres en direction des positions de l'Armée de défense de la République du Haut-Karabakh, dont 43 avec des fusils de haute précision.

Le 23 juillet, vers 0 h 10, dans la zone de défense de l'une des unités militaires de l'Armée de défense situées dans le sud-est, Mher V. Ziloyan, soldat né en 1991, a été blessé par un tir des forces armées azerbaïdjanaises.

Le 23 juillet, aux alentours de 10 h 55, Arsen Arakelyan, soldat de l'Armée de défense, a été tué par balle alors qu'il effectuait une patrouille dans l'une des unités militaires au sud-est de la ligne des contacts entre les forces armées de la République du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan.

Le Ministère de la défense de la République du Haut-Karabakh partage la douleur de la famille et des proches du soldat tué et leur présente ses condoléances.

23 juillet 2016
